

PROCÈS-VERBAL

du Conseil municipal de ST- LEGER SOUS CHOLET

SÉANCE DU 29 JANVIER 2016 - 20h00

L'an Deux mille seize, le vingt neuf janvier, le Conseil municipal de la Commune de ST LEGER SOUS CHOLET dûment convoqué le vingt et un janvier, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, Maire de la Commune.

Membres présents: Jean-Paul OLIVARES, Marie-Françoise CEUS, Christian USUREAU, Chantal RIPOCHE, Jean-Robert TIGNON, Michel LENORMAND, Patricia BUTAULT, Dominique COUSIN, Bruno GUEDON, Laurence TISSEROND, Jean-Luc HAMARD, Rachel SCELO, Céline FROGER, Isabelle ROMBI, Magalie TIGNON, Claire BIMIER, Pascal DANIEAU, Jean-Louis CILLON, Sylvie FORTIN

Membres excusés: Jean-Pierre JOSELON, Valérie MORILLON, Olivier BACLE (pouvoir donné à Pascal DANIEAU),

Secrétaire de séance : Sylvie FORTIN

1 - PRESENTATION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU CHOLETAIS

Présence de M. Jean-Claude BESNARD, Président, et de M. Gilles DE PERRY, chargé de mission.

Chargé de représenter la société civile du territoire de la CAC, le Conseil de Développement de la CAC a un rôle d'information. Il est très lié au CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional).

Leur création est obligatoire dans toutes les agglomérations depuis 1999. Il est composé d'élus, d'acteurs économiques, sociaux, associatifs...

Exemple de mission : employabilité des personnes de plus de 50 ans en 2014, les déplacements domicile / travail

Cf annexe.

2 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11/12/2015

Approuvé à l'unanimité.

3 - DENOMINATION DU CHEMIN DE L'ETANG

M. Christian USUREAU, adjoint au maire, précise que même si aucun texte ne le prévoit expressément, le caractère obligatoire de la dénomination des voies publiques ou privées résulte implicitement de textes réglementaires.

En effet, le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 impose aux maires des communes de plus de 2 000 habitants de notifier au centre des impôts foncier ou au bureau du cadastre concerné, la liste alphabétique des voies publiques ou privées et le numérotage des immeubles.

Ainsi, le service du Cadastre de Cholet, a fait savoir que la voie communément appelée « chemin de l'étang » n'est pas répertoriée dans ses bases de données et que l'enregistrement d'une maison nouvellement construite ne peut aboutir.



Après recherches dans les archives communales, il semble que cette dénomination n'ait jamais fait l'objet d'une décision officielle.

Le Conseil municipal confirme cette appellation usitée depuis les années 90.

4 – AJOUT DE CAVURNES ET COLUMBARIUM

M. Christian USUREAU indique que lors de l'agrandissement du cimetière en 2013, 6 cavurnes et 6 columbariums avaient été installés du côté du monument aux morts.

Or, il n'y a plus que 2 cavurnes et 1 columbarium disponibles actuellement.

Le fournisseur de 2013 a établi un devis de 5 749.20 € TTC pour la fourniture et la pose de 6 cavurnes et 6 columbariums supplémentaires.

Les fournisseurs locaux vont être contactés pour la fourniture et la pose des cavurnes et les cases de columbariums pourraient être installées par les services techniques sur celles existantes.

5 - SALLE DE LA PRAIRIE : ENSEIGNE LUMINEUSE

M. Pascal DANIEAU, conseiller délégué, précise que l'enseigne lumineuse au fronton de la salle de la Prairie n'avait pas été chiffrée dans les lots initiaux.

Le Cabinet A PROPOS ARCHITECTURE a fait 3 propositions, avec des polices de caractère différentes :









A la majorité, le Conseil retient l'esquisse Bradley Hand en majuscule.

Un chiffrage n'a pas encore été établi, mais sera examiné par le groupe « salle des fêtes ».

6 - SALLE DE LA PRAIRIE : EQUIPEMENTS ET MATERIEL DE NETTOYAGE

M. Pascal DANIEAU, fait le point sur les équipements de la salle de la Prairie : pour rappel, un budget prévisionnel de 175000 € avait été alloué pour ces dépenses.

ENTREPRISES	EQUIPEMENTS	PRIX TTC	AVANCEMENT		
PSO	Treuil pour décoration	2 460,00	validé		
EGC	. Alimentation électrique pour treuil	690,61	validé		
	. Filins pour décorations murales		en cours de chiffrage		
	. 140 tables + 760 chaises + 14 chariots + 8 portants	89 800,12	validé au Conseil du 11/12/2015		
	. Jeux pour enfants		en cours de chiffrage		
Guy TRICOIRE	. 50 plateaux ronds + 5 chariots	7 680,00	à valider		
	. 10 claustras, poubelles, cendriers, bancs		Remise en concurrence		
	. Rideaux de scène supplémentaires	11 846,40	Remise en concurrence		
Comera Cuisine	 Electroménager du bar : 1 réfrigérateur supplémentaire, 1 congélateur, 1 micro-onde, plaque à induction, percolateur. 	1 445,02	à valider		
	. Vaisselle pour 200 personnes	1 857,25	à valider		
ARGOS	Chariots de lavage + équipements de nettoyage	1 364,33	à valider		
	Enseigne		à chiffrer		
J-J DIXNEUF	Sculpture	10 000,00	validé		
	Signalisation de la salle dans le bourg		à chiffrer		

TOTAL DÉJÀ VALIDÉ OU A VALIDER 115 297,33

A l'unanimité, le Conseil municipal VALIDE 4 devis d'équipement pour un montant de 12 346.60 €.

7 - SALLE DE LA PRAIRIE : MODIFICATION DES TARIFS

M. Pascal DANIEAU indique que plusieurs entreprises sont intéressées par la salle de la Prairie.

Il est apparu nécessaire de leur accorder une remise supplémentaire dès lors qu'elles louaient plusieurs fois dans l'année, afin de les fidéliser.

Il est proposé de leur faire bénéficier d'une remise supplémentaire en fonction de leur nombre de locations dans l'année. Exemple :

Date de location	Jour	Configuration	Tarif	Remise	Tarif remisé
1ère location	Jeudi	Salle principale + bar	504 €		504 €
2ème location	Samedi	Salle principale + bar + cuisine	1 120 €	5%	1 064 €
3ème location	Jeudi	Salle principale + bar + cuisine	672€	10%	605€
4ème location	Jeudi	Salle principale + bar + cuisine	672€	15%	571 €
5ème location	Jeudi	Salle principale + bar + cuisine	672€	20%	538 €
Locations suivantes				20%	
Montant total pour les 5 premières locations			3 640 €		3 282 €

Soit une remise pondérée de

10%

Le Conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE ces modifications de tarifs.

8 – SALLE DE LA PRAIRIE : DEVIS SIEML POUR COFFRET ELECTRIQUE NOUVEAU PARKING

M. Dominique COUSIN, conseiller municipal délégué, rappelle qu'un parking supplémentaire a été créé à côté de la salle de la Prairie.

Après avoir rencontré le Comité des Fêtes et les forains présents lors de la fête du Boudin, la commune a demandé au Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire (SIEML), le chiffrage d'un coffret électrique à proximité du parking, pour l'alimentation des attractions.

Il se monte à 25 000 € dont 7 687 € à la charge de la commune. Le devis a déjà été validé par le groupe « salle des fêtes » afin de ne pas retarder l'avancement des travaux prévus en février.

9 - COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

9.1 - CADRE DE VIE

- Local cyclisme : réparation de 2 linteaux réalisée.
- Foyer des jeunes (rue des dames) : il a été rénové par les Services Techniques pour accueillir en partie le périscolaire. Le coût hors main d'œuvre : 3 720 €.
- Rue Cesbron Lavau : les travaux ont repris. Fin de la 1^{ère} tranche en avril/mai 2016. Une surverse a été branchée sur l'étang. Celle près de la digue va être refaite.
- Recrutement d'un Contrat d'Avenir aux Services Techniques : M. Teddy CORNU.

9.2 - VIE SOCIALE

- TAP : les différents jours seront conservés l'an prochain car ils donnent satisfaction aux enfants et aux parents.
- CSI: arrivée de Bégrolles en Mauges. Suite à la baisse des subventions pour le CSI, les rendez-vous pour les jeunes le mercredi seront regroupés en intercommunalité. Le Foyer des jeunes pourrait fonctionner en autonomie sans animateur après travail sur une convention d'utilisation.

9.3 - VIE ASSOCIATIVE / COMMUNICATION

- Une personne, Mme GOURDON, a été recrutée pour 18h / semaine, en commençant par un CDD de 6 mois à partir du 1^{er} avril prochain.
- Fête de l'Art au pas Léger : la date a été bloquée les 10 et 11 juin 2016.
- CME : nouvelle équipe accueillie, avec le projet d'un logo pour le CME, le renouvellement de la soirée cinéma, du tournoi multi-sport et de la fête des CM.

10 - CALENDRIER

FEVRIER 2016			
		Bureau CAC	18h00
Lundi	1	Réunion TAP	20h00
		Commission Cadre de Vie	20h30
Mardi	2	Commission Intercommunalité/Vie économique	19h30
Mercredi	3	Groupe de travail "salle des fêtes"	20h30
Jeudi	4	Réception M. le Député, Gilles BOURDOULEIX	à/c 16h30
Samedi	6	Rencontre avec les AMIS DE LEO	9h00
Lundi	8	Commission Vie Sociale	20h00
Mercredi	10	Commission Vie Associative/Communication	20h30
Lundi	15	Conseil CAC	18h30
jeudi	18	"formation" salle de la Prairie (groupe salle des fêtes)	13h30
Lundi	22	Commission Finances	18h15
Mardi	23	Commission Vie Associative/Communication	20h30
Vendredi	26	Conseil municipal	20h00

MARS 2016			
Lundi	7	Bureau CAC	18h00
		Commission Cadre de Vie	20h30
Mardi	8	Commission Intercommunalité/Vie économique	19h30
Samedi	12	Conseil Municipal d'Enfants	10h30
Lundi	14	Commission Finances	18H15
Mardi	15	Commission Vie Sociale	20h00
Jeudi	17	Commission Vie Associative/Communication	20h30
Lundi	21	Conseil CAC	18h30
Vendredi	25	Conseil municipal	20h00

AVRIL 2016				
Samedi	2	INAUGURATION DE LA SALLE DE LA PRAIRIE	11H00	